

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1197

Rubrik: L'invitée de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉE DE DP

Urbanisme au féminin

L'aménagement du territoire, l'urbanisme, la construction sont aujourd'hui encore la traduction sur le terrain d'une réflexion essentiellement masculine. Des femmes urbanistes et architectes s'associent pour faire entendre leur voix.

SYLVIANE KLEIN

rédaCTRICE EN CHEF DE
Femmes suisses

UNE RÉFLEXION CRITIQUE

Iren Hupfer est l'instigatrice du PAF (Planung und Architektur von und für Frauen), une association de femmes architectes et urbanistes constituée à Berne le 12 novembre dernier. L'idée de la création d'un tel groupe est née d'un séminaire organisé par l'Ecole polytechnique de Zurich sur les aspects féminins et masculins dans l'aménagement des villes. Thème peu porteur pour les hommes, puisque ces derniers n'avaient pas daigné y pointer le bout de leur nez.

Ursula Paravicini est urbaniste à Genève. Sa réflexion peut être résumée comme suit: «L'organisation de la ville est un héritage du passé. Un passé lié à l'essor des grandes industries qui a divisé les agglomérations en deux parties distinctes: les zones où l'on habite et les zones où l'on travaille. Alors qu'au 19^e siècle encore, les femmes allaient chercher l'eau au dehors et se rencontraient au lavoir, au 20^e siècle la ménagère s'isole dans son foyer. Les quartiers deviennent des lieux morts. Le centre des villes, où se concentrent les activités économiques, culturelles et sociales, est principalement destiné aux couples sans enfants et aux hommes».

L'aménagement des espaces habités et la conception des bâtiments témoignent de l'absence des femmes dans cette réflexion. Si la Loi sur l'aménagement du territoire, entrée en vigueur en 1979, prévoit une large consultation des personnes concernées par l'organisation de l'espace, force est de reconnaître que les femmes sont encore bien peu représentées dans les organes de décision. Même dans les endroits nouvellement conçus, les hommes ont modelé l'espace en fonction d'une division traditionnelle du travail: femmes au foyer, hommes à l'atelier.

L'architecture reflète la division des tâches

L'architecture et l'urbanisme ayant été durant longtemps des disciplines exclusivement masculines, l'activité des hommes a servi de référence dans l'aménagement du territoire bâti. Même le langage trahit ce phénomène. Ainsi de l'expression «cité-dortoir». L'occupation de cet espace durant le jour par des enfants, des femmes ou des vieillards est occultée. Les hommes subvenant à l'entretien de leur famille, ils ont imaginé des communications aussi rapides et commodes que possible pour faire la navette entre le domicile et le lieu de travail, prévoyant pour les femmes des écoles et magasins proches du domicile. Cette conception de la société ne correspond plus à la réalité. En 1960, deux tiers des femmes étaient au foyer. Dans les années 90, 58% des femmes (mariées et non mariées) sont actives en dehors de leur foyer.

La vitesse du trafic motorisé mesure le degré d'aménagement des villes et des campagnes. Et tant pis pour ceux qui se déplacent lentement: personnes âgées, handicapés, enfants à pied ou à vélo... En dehors des zones habitées, les garages souterrains, artères à grande circulation, arrêts de bus, deviennent pour eux des lieux redoutables.

Des villes différentes

Avec l'avènement de femmes architectes, le domaine du logement et de la sphère privée leur a été dévolu comme un apanage typiquement féminin. Rares sont les femmes qui se sont vu confier des projets de lieux publics comme des églises, des bâtiments administratifs, des théâtres. Pourtant, ces réalisations existent, comme en témoigne la thèse d'une jeune chercheuse de l'EPFL, Evelyne Lang, qui s'est penchée sur l'histoire des femmes architectes dans notre pays.

Au siècle dernier, des Américaines ont largement contribué aux réformes urbaines. En

1905, préoccupée par la division du travail domestique et du travail rémunéré, une féministe américaine, Charlotte Perkins, imagine la transformation d'un hôtel en un bâtiment où des logements sans cuisine côtoieraient des services communautaires, garderie, salle à manger, service d'aide-ménagère et de restauration pour tous les résidents. Un magazine de l'époque s'est indigné: «Ce genre de construction est l'ennemi le plus dangereux que le foyer américain ait jamais rencontré; c'est la fleur consommée de l'irresponsabilité domestique».

Plus près de notre époque, au Canada, une organisation féministe, le Women Plan Toronto, conçoit un programme d'action. Son but est d'améliorer la qualité de la vie urbaine en aidant les Torontoises à faire entendre auprès des autorités leurs besoins spécifiques, les problèmes de sécurité, etc.

Sous cette impulsion, d'autres groupes influents se sont développés ailleurs au Canada, puis dans quelques pays d'Europe, comme en Suisse, à Zurich (Frauenlobby Städtebau).

Perte de prestige

Si les femmes ont été absentes des réflexions en matière d'aménagement, c'est que, jusque vers les années 80, elles étaient rares à se lancer dans cette profession.

Au département d'architecture de l'EPFL, Inès Lamunière est la première et seule femme à avoir accédé, en octobre 1993, au poste de professeur extraordinaire. Elle explique la progression des femmes par l'engouement qu'ont connu les sections d'architecture et d'histoire depuis les années 80. «Mais, ajoute-t-elle, non sans une pointe d'ironie, la perte de l'aura que connaissait autrefois cette profession a certainement contribué à ne plus être le privilège des hommes!». Elle insiste sur la difficulté des femmes à rester à la pointe des nouvelles techniques, à pratiquer au maximum de leurs compétences tout en élevant une famille. Les directives de l'EPFL pour augmenter le nombre de femmes doctorantes ou professeures ne suffisent pas. C'est l'organisation sociale qui est en cause, avec des structures toujours inadaptées au travail féminin.

Cependant, Inès Lamunière se distancie des positions radicales de certains lobbies féminins: «Il n'y a pas une manière masculine ou féminine d'aborder l'architecture; il n'y a que de bons ou de mauvais architectes».

Plus les femmes participeront à des projets urbanistiques et aux processus décisionnels, plus leurs besoins seront pris en compte. Mais en ces périodes de vaches maigres, les larmes coulent sur les caisses vides... ■